



## 50<sup>e</sup> anniversaire d'Entraide et Fraternité 40<sup>e</sup> anniversaire de Vivre Ensemble

### SE SOUVENIR

C'était le 15 janvier 1961. Le Cardinal Van Roey et les évêques de Belgique adressaient ces mots aux catholiques belges, alors qu'une famine dramatique sévissait dans le Kasai, dans l'ancien Congo belge :

*La loi naturelle de la solidarité humaine, et plus encore la loi divine de la charité fraternelle, n'obligent-elles pas les plus favorisés à venir en aide aux malheureux dépourvus de tout ? (...) Nous sommes certains que vous ne resterez pas insensibles à cette extrême détresse, et que votre grande générosité trouvera le moyen, pendant le Carême, d'épargner un peu d'argent pour venir en aide aux malheureux frères congolais. Nous voudrions donc que chaque famille chrétienne fasse, pendant le prochain Carême, un sérieux effort de renoncement, en restreignant de diverses façons ses dépenses, par exemple, en prenant des repas plus modestes, et en s'abstenant de certains délasséments coûteux.*

Cette collecte dans toutes les églises du Royaume est dès la première année dénommée « **Carême de Partage - Entraide et Fraternité** ». Elle reçut un accueil sans précédent : alors que la Belgique garde un goût amer de la décolonisation, les chrétiens rassemblent en quelques semaines plus de 16 millions de francs belges (environ 400 000 euros), envoyés directement aux diocèses congolais par l'intermédiaire de Caritas Catholica pour le secours des affamés.

A l'automne 1962, les statuts officiels de la nouvelle ASBL Entraide et Fraternité – Broederlijk Delen sont publiés. A cette époque, déjà, on parle d'établir plus de justice dans le monde.

Dans les années 60, la vision du partage en Eglise était assez nouvelle. « *Au sein de l'Eglise, explique Basile Maes, l'un des premiers directeurs d'Entraide et Fraternité, s'était développée la conception que le Carême ne peut être envisagé d'un point de vue purement négatif, c'est-à-dire comme une période où les chrétiens mettent l'accent sur la privation. Le Carême constitue également une période de conversion qui inclut un engagement positif en faveur de son prochain* ».

Jusqu'en 1968, Entraide et Fraternité s'extériorise essentiellement par des appels au secours, à la charité ou l'aumône. Mais pour approfondir la démarche de la création de l'asbl et dans l'esprit des bouleversements politiques et culturels de mai 1968, l'organisation va changer de perspective. L'aide socio-économique est certes toujours indispensable, mais désormais l'accent est mis sur les changements positifs de mentalité, tout aussi nécessaires et urgents dans les pays du Tiers-Monde et en Belgique. Entraide et Fraternité veut réfléchir aux causes du sous-développement : « *pas d'amélioration au Tiers-monde, pas de justice dans les relations internationales, pas de paix sans une double révolution structurelle* », lit-on à cette époque dans les prospectus de campagne de Carême. Une révolution dans les pays les pays en voie de développement mais aussi dans les pays riches. En 1972, par exemple

lors de la campagne « *Travail, Pain, Liberté* », Entraide et Fraternité soutient l'idée qu'il ne suffit pas de se limiter au partage du pain : il faut poursuivre un développement et une libération plus complète, par la participation de tous à la grande aventure du développement, en veillant à ce que chacun ait du travail et du pain.

Ainsi, par une succession de thèmes engagés choisis pour les campagnes annuelles, Entraide et Fraternité exprime, de façon de plus en plus nette, une nécessaire remise en question des structures économiques et des représentations, seule condition pour tendre vers un monde meilleur. Et ce n'est plus au nom de la charité que cette remise en question est exigée, mais au nom de la justice. « *Pour trouver des solutions aux problèmes du Tiers monde, il faut commencer*, écrit Entraide et Fraternité en 1968, *par proclamer sans ambiguïté que notre coopération au développement doit cesser de s'apparenter à une forme quelconque de philanthropie religieuse mais qu'elle doit être conçue comme une œuvre de justice* ». L'abandon de l'expression « aide au développement » et son remplacement par « coopération au développement » n'est d'ailleurs pas fortuit ! « *Nous devons en arriver à une collaboration 'avec'. [Mais...] sommes-nous prêts à accepter que le Tiers-Monde soit réellement notre partenaire ?* », s'interroge-t-on en 1972.

Désormais, tout l'enjeu est là. Les interlocuteurs d'Entraide et Fraternité ne sont plus des assistés, mais bien des partenaires, pour lutter ensemble dans la conscientisation à la solidarité. Tous les messages font transparaître la lutte contre le sous-développement comme une libération politique, par exemple contre les dictatures au pouvoir en Amérique latine. Ce tournant décisif des années 70 est aussi porté par un engagement chrétien solidement ancré : la théologie de la libération. La rencontre des évêques latino-américains à Medellin en Colombie fut à cet égard l'événement clé, car elle affirma l'engagement pastoral de l'Eglise catholique envers les pauvres et les marginalisés.

L'un des prophètes de ce mouvement, Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et de Recife, au Brésil, fait docteur *honoris causa* de l'Université de Louvain en 1970, interpelle les consciences du Nord : « *Je nourris un pauvre et l'on me dit que je suis un saint. Je demande pourquoi le pauvre n'a pas de quoi se nourrir et l'on me traite de communiste* ». Il ajoute : « *C'est très bien de vous occuper de la misère au loin, mais regardez aussi devant votre porte : chez vous, il y a des pauvres* » !

C'est dans cette ligne que naît l'Action Vivre Ensemble en 1971, alors que les premières crises pétrolières se profilent à l'horizon, sonnante le glas des « Trente Glorieuses ». Fort de cet engagement complémentaire, dans les années 80, les campagnes de l'Avent défendent la sécurité sociale, dénoncent les mécanismes de la crise, mettent en cause tout ce qui mène à l'exclusion sociale.

Les années 80 et 90 sont celles d'une consolidation. La reconnaissance des plus pauvres et des exclus en tant qu'acteurs du développement est au cœur des engagements des deux associations Entraide et Fraternité et Vivre Ensemble. Les critères de projets distinguent des dynamiques d'organisations et d'actions des collectivités locales, des groupes intermédiaires d'appui pour la démocratie et les droits humains et, enfin, des réseaux plus larges qui coordonnent les actions : trois niveaux qui se complètent. En Belgique, Entraide et Fraternité, son alter ego de la communauté germanophone, Miteinander Teilen et Vivre Ensemble reposent sur une structure soutenue par des antennes régionales en contact avec les paroisses et autres communautés chrétiennes. En 1979, en avance sur l'évolution institutionnelle du pays, l'organisation se scinde en deux asbl autonomes, Broederlijk Delen et Entraide et Fraternité.

Parmi les actions menées durant les années 80, l'action « banque-apartheid » interpelle les principales banques belges, qui, de manière directe ou indirecte, investissaient en Afrique du Sud et confortaient le régime de l'apartheid. Cette action a provoqué une réflexion sur l'éthique

dans l'usage de l'épargne par les banques. En 1984, Vivre Ensemble et la Commission Justice et Paix créent la coopérative Crédal pour proposer des crédits alternatifs à des projets de lutte contre la pauvreté et un autre rapport à l'argent.

Au cours des vingt dernières années, l'évolution interne de l'Eglise et la sécularisation ont obligé Entraide et Fraternité et Vivre Ensemble à démultiplier les moyens d'actions. Durant les 30 premières années de son existence, Entraide et Fraternité récoltait exclusivement ses fonds dans les églises. Dorénavant, l'organisation fait aussi appel aux cofinancements de la Coopération belge au développement et Vivre Ensemble se tourne vers les financements de l'éducation permanente de la Communauté française.

La vision plus intégrée du développement, en marche depuis les années 90, se penche sur des projets qui s'articulent les uns aux autres, sur des groupes qui incarnent des forces de résistance et de changement, en prenant en compte les contextes internationaux, nationaux et régionaux. Il en est ainsi, de nos jours, avec l'enjeu primordial du développement durable.

Les orientations d'Entraide et Fraternité pendant les deux dernières décennies répondent à une conscience de plus en plus profonde de l'existence de liens entre « ici » et « là-bas ». Des rencontres entre les témoins de terrain du Sud et du Nord sont organisées.

Un soutien, tant au Nord qu'au Sud, est apporté aux actions de plaidoyer vers le monde politique pour défendre les droits de ceux qui sont exclus et opprimés : droit à l'emploi, droit à la santé, droit au logement, droit à la terre, droit d'asile, droit à l'eau. Des rencontres sont ainsi planifiées avec les responsables politiques belges à propos de l'annulation des dettes des pays pauvres ou du droit au logement.

Ainsi, en février 1994, Vivre Ensemble récolte 177 000 vieilles clés. Elles sont déversées devant le bureau du Ministre du logement de l'époque, Melchior Wathelet. Quelques-unes serviront à la réalisation d'une statue pour le droit au logement qui sera érigée sur la place du Jeu de Balles, en plein cœur des Marolles. En mai 2001, après la campagne Jubilé 2000 qui récolte 50 000 signatures, Entraide et Fraternité remet 30 000 pétitions supplémentaires pour réclamer au ministre des Finances, Didier Reynders, l'annulation d'une dette meurtrière.

La complémentarité des actions Nord-Sud a été vécue par les membres et les militants d'Entraide et Fraternité et d'Action Vivre Ensemble, avant même que les deux associations opèrent un rapprochement en 1998 au sein d'un même Conseil d'Administration.

Les deux organisations, nées du même arbre, mènent, chacune avec leurs spécificités, un combat sur des phénomènes globaux, mondialisés, concernant le Nord comme le Sud : la spéculation financière et la justice fiscale, les règles du commerce international, la défense de la sécurité sociale et des services publics. Depuis 2008, Entraide et Fraternité défend l'agriculture paysanne familiale durable dans neuf pays parmi les plus pauvres de la planète. Cela se réalise, aussi, à travers un travail de sensibilisation et de plaidoyer politique au niveau national et international.

40 ans de Vivre Ensemble, 50 ans d'Entraide et Fraternité, c'est encore le début d'une histoire... En fin de compte, cela ne fait qu'un peu plus de 18.000 jours ! Mais quel chemin incroyable de projets, de rencontres, de réflexions, d'hésitations, de combats et d'engagements a été parcouru durant ces cinq décennies... pour que la terre tourne plus juste !

Département Communication  
Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble  
Liège, 2 avril 2011